

Quelle langue dans l'en-pire des chiffres ?

Nous avons *L'empire des sens* (c'est le titre d'un film de Nagisa Oshima), nous avons connu *L'empire des signes* (c'est le titre d'un livre de Roland Barthes), serions-nous face à un nouveau troisième empire, celui des chiffres ? De quoi est-il le titre ? Certes pas d'une œuvre, bien plutôt désigne-t-il ce qui est à l'œuvre dans la contemporanéité.

Beaucoup de choses ont déjà été dites, écrites, sur la façon dont le libéralisme et ses valeurs imprègne et oriente tous les aspects de notre vie, non seulement au niveau des pratiques professionnelles, quel que soit leur champ, avec ce qui est présenté comme une nécessité, à savoir l'évaluation et la quantification des résultats, non seulement au niveau des représentations du vivre ensemble, où c'est en termes de statistiques, de pourcentages, que le tissu social est représenté, mais aussi dans les façons qu'ont les individus de se penser, de se parler. Le vocabulaire de la marchandisation du monde est devenu celui auquel il est difficile d'échapper : on gère, on consulte parce qu'on a du mal à gérer : je n'arrive plus à gérer mon fils... mes problèmes de couple... je n'arrive plus à gérer mon stress...

On communique, il faut communiquer, encore plus, jusqu'à la transparence : « c'est clair ! »... on se donne des objectifs, ou on vous les donne, et il faut les atteindre, voire les dépasser... il faut être productif, efficace, compétitif, et d'humeur toujours égale...

On atteindrait presque le degré zéro de la subjectivité, si ce programme était réalisable. Heureusement, il ne l'est pas, et l'inconscient continue de faire des siennes, les symptômes demeurent récalcitrants à ce qui pourrait normativer le sujet, et les malentendus subsistent.

Je vais aujourd'hui m'attacher à essayer de réfléchir sur l'usage de la langue qui correspond à ce moment que nous traversons.

Je partirai d'un point de discussion que j'avais eu avec Françoise Samson à propos de Klemperer et du livre de Léo Strauss *La persécution et l'art d'écrire*¹. Il nous a semblé que le livre de Klemperer s'inscrit dans une dimension tout autre que celle de L. Strauss, car Strauss, à partir de l'étude des textes de trois auteurs (Spinoza, Maïmonide, Halevi) qui ont eu à souffrir de la persécution et de la censure, démontre comment ces auteurs, par des stratégies faisant appel au discernement et à la finesse de lecture de ceux auxquels ils s'adressaient, réussissaient à transmettre leur message en le dissimulant dans le

¹ L. Strauss, *La persécution et l'art d'écrire*, Éditions de l'éclat, 2003.

texte, soit par antithèse, soit par l'appel au « lire entre les lignes » que tout bon lecteur doit savoir pratiquer, soit par le jeu des intertextes, soit par l'usage d'un clinamen qui doit éveiller l'attention du lecteur averti et lui faire entendre qu'au-delà de ce qui est explicité, c'est d'autre chose dont il s'agit. Il y est donc question de stratégies pour éviter la censure, voire la persécution sous un pouvoir tyrannique. Or, c'est d'autre chose dont il s'agit quand le pouvoir est totalitaire : il ne s'agit plus d'éviter la censure, de craindre la persécution pour ce qu'on pense, mais de risquer sa vie parce qu'on est ce qu'on est... et ce n'est plus tant contre la censure elle-même qu'il faut ruser, mais contre la langue officielle, celle qui n'offre plus aucun habitat au sujet, celle qui attaque la langue commune et la pervertit.

Certes, nous ne sommes pas dans la barbarie nazie, nous sommes plutôt dans une forme douce, douceâtre, de contrôle généralisé de nos vies sous le couvert idéologique du bonheur pour tous, et du consumérisme pour chacun, pour le plus grand profit de quelques uns. Nous sommes à peu près libres de dire ce que nous voulons, le problème est qu'il semblerait que cela n'ait plus d'incidence, que ça bute, que ça glisse sur une compacité de la langue qui prévaut actuellement, celle de l'efficacité gestionnaire et bureaucratique, celle des chiffres qui valent pour preuve et pour critère, celle de la mesure et des bonnes mesures à prendre. Ce n'est donc pas notre vie que nous risquons, et ce n'est pas notre liberté de parole, alors qu'est-ce que c'est ?

Foucault a écrit que nous étions en train de passer des sociétés disciplinaires, qu'il a étudiées tout au long de son œuvre, aux sociétés du contrôle : c'est ce qu'il développe notamment dans son séminaire *Naissance de la biopolitique*². Ce passage, en collusion avec l'idéologie libérale, produit un espace politique vide, évacué d'un langage qui s'adresserait à des citoyens, et recouvert par le discours de la bonne gestion, la gestion des masses anonymes, pour le bien du plus grand nombre. Les personnages politiques affichent, pour la plupart un discours non plus de valeurs, mais de meilleure gestion, jusqu'à ce qu'on en arrive à cette aberration dangereuse : la politique du chiffre. C'est alors que cette gestion perd son masque de bienveillance pour se révéler plus proche de ce qu'ont pu être les pires discours dans les pires époques.

Le politique est l'espace de parole qui réunit les hommes dans la Cité, il est l'habitat commun aux hommes, créateur de lien, de collectif, toujours imparfaits, toujours à débattre. Quand on en arrive à évoquer cette antinomie de « politique du chiffre », on se place hors du champ de la parole, plus rien n'est à débattre (on peut contester les chiffres, non leur usage), et dès lors, il n'existe plus d'espace politique, de lien collectif : la langue, alors, est mise à mal en tant qu'elle relie les hommes entre eux.

² M. Foucault, *Naissance de la biopolitique*, Cours au Collège de France, 1978-1979, Paris, Seuil/Gallimard, 2004.

On me dira que je prends des cas extrêmes, que notre quotidien n'est pas si noir ou si brun... que les roms, les demandeurs d'asiles, les sans-papiers, les fous, les délinquants, les SDF, les enfants de trois ans etc., etc. (ça finit par faire beaucoup...) ne sont que des catégories désignées par un gouvernement populiste à des fins électorales...

Cependant, je pense que le malaise est plus profond que ça, et qu'au-delà du fait que le langage de nos plus hauts représentants au niveau politique est celui que l'on sait, au-delà du vocabulaire et de la grammaire utilisés, c'est la notion de parole qui se délite : la parole est là pour faire jactance, image, blabla, elle n'engage plus...

Je songeais dans un premier temps à intituler cet exposé, pour faire écho à celui de Françoise Samson, la LBI (*Lingua Bureaucratica Imperium*), mais de fait, cette LBI n'est que l'instrument du libéralisme et de ses idéaux de compétitivité, de rentabilité, de chiffrage généralisé des gens et des choses. Et cela va de pair avec une catastrophe de la langue, dans la langue. Pourquoi catastrophe ?

Parce que, pour reprendre une phrase de J.-P. Faye dans son livre *Introduction aux langages totalitaires*, « un champ de langage se constitue qui débouche sur l'acceptabilité des décisions³ ». Ce champ de langage, de glissement sémantique en glissement sémantique, vient présenter comme une évidence ce qui aurait été jugé inacceptable sinon.

Nous en voyons les effets au quotidien, notamment dans les institutions relevant du champ « de la santé mentale ». Je renvoie ici à l'article de Sylvain Gross dans le numéro 77 des *Carnets* de l'EPSF.

Nous sommes actuellement obligés de consacrer un temps considérable aux procédures d'évaluation : il s'agit, nous a-t-on dit, d'explicitier notre projet et nos pratiques, de mettre en valeur notre savoir-faire, de prouver notre efficacité, notre rentabilité, pour obtenir les accréditations sans lesquelles nous ne pouvons pas fonctionner. Outre le temps et les moyens financiers que ces procédures engloutissent, au détriment d'une utilisation plus profitable aux patients et aux équipes, les termes mêmes dont nous devons user pour établir ces procédures d'évaluation impliquent une dévaluation extrême de notre travail, de nos références théoriques, de notre conception de notre pratique et des difficultés des familles, des enfants que nous rencontrons.

Le vocabulaire doit être homogénéisé, le même pour tous, le parcours de chaque « usager » doit être défini, écrit noir sur blanc, consigné dans des dossiers pouvant être consultables par les familles si elles en font la demande.

³ J.-P. Faye, *Introduction aux langages totalitaires*, La Flèche (Sarthe), Le livre de poche, 2009, p. 200.

La relation de soin doit être contractualisée, le recours à un médiateur externe étant prévu en cas de conflit. Toute situation doit pouvoir être anticipée, tout conflit résolu, tout doit être clair, transparent et sans ambiguïté ni équivoque (il y a même un lexique prévu pour fixer le vocabulaire !). L'« usager » est prévenu des ses droits, comme dans une série américaine. Il s'agit de se protéger au cas où l'« usager », mécontent, voudrait porter plainte... donc pas de plainte, tout est lisse et harmonieux : pas de conflit envisageable qui n'ait sa solution. Qu'en est-il alors du transfert, de toute plainte qui ne rentrerait pas dans les grilles de codification mais aurait l'insolence de se déployer dans le champ institutionnel, en dehors de la symétrie rassurante du contrat soin-partenaire... Qu'en est-il du sujet, de ses embarras et de ses réticences, des séances manquées, des ratés et cafouillages, mais aussi des inventions, trouvailles, etc. La LBI a très peur du hasard, le hasard ne se calcule pas, sauf en termes de pourcentages de risque...

Les mots contredisent leur usage : ce qui est appelé évaluation dévalue et ravale, ce qui est censé permettre la transparence opacifie les relations entre les personnes en instituant des grilles et des écrans entre chacun des protagonistes : j'emploie à dessein ce terme de protagoniste, car « l'utilisateur » semble être quelqu'un dont il faut se méfier, qui peut à tout moment vous jouer un mauvais tour, et il convient d'avoir sous la main l'éventail des procédures à utiliser en cas de problème : signalement au juge si maltraitance, aux services sociaux si déviation sociale trop importante, recours au médiateur extérieur si famille peu amène, voire franchement agressive ou quérulente...

Le langage de la LBI multiplie aussi les acronymes : bien savoir jongler avec, c'est déjà en être partie prenante, c'est pouvoir s'y retrouver avec les partenaires des services sociaux ou de l'éducation nationale, c'est savoir manier la même langue de bois souvent étrangère aux familles que nous recevons, c'est avoir un discours de spécialistes.

Le temps doit être utilisé dans le souci du meilleur rendement, et nous avons entendu un directeur administratif qui, après avoir souligné l'absentéisme trop important à ses yeux des patients dans ce CMPP de banlieue, et alors que l'équipe soulignait les difficultés de venir régulièrement aux RDV pour cette population en grandes difficultés sociales, a rétorqué qu'il suffisait dans ce cas de mettre deux ou trois personnes sur le même rendez-vous : il y en aurait bien un qui viendrait ! Le chiffre n'est décidément pas la valeur...

Enfin, une autre caractéristique de la LBI est l'envahissement paperassier, la prolifération des écrits en institution, des deux côtés : les équipes sont accablées d'écrits donnant instructions et directives... pour produire des écrits... on appelle ça « laisser des traces » dans les dossiers : l'écriture devient un instrument de contrôle généralisé des pratiques.

Ces écrits sont anonymes, produits par des anonymes et destinés à des anonymes regroupés en masses de salariés. Ils ne sont pas à lire, ils sont illisibles, car répétitifs, saturés et monotones, sans voix, sans humour, sans sujet,

sans auteur et sans place pour un lecteur qui pourrait se l'approprier. Et ce qu'ils disent (leurs directives) c'est toujours la même chose : pas de place à l'imprévu (ainsi, dans les grilles de codification, il y a toujours la case « autre », pour ce qui ne rentre pas dans les autres cases !), il faut que tout soit enregistré, stipulé, contractualisé... que toutes les éventualités soient anticipées, que les conflits soient neutralisés, que chaque question trouve sa réponse, chaque symptôme sa prise en charge spécifique, chaque situation gérée...

Et puis, il y a aussi toutes ces statistiques, ces chiffres, ces numéros qu'on attribue aux patients, ces grilles de codification en fonction des symptômes à remplir : c'est anonyme, nous assure-t-on, en pensant nous rassurer, c'est pour les statistiques, pour évaluer, pour établir des données sur les populations, pour en connaître les besoins spécifiques, pour anticiper les coûts budgétaires pour les années à venir...

Ce qui est sûr, soi-disant, ce qui se mesure et se chiffre, n'est pas, nous le savons bien, ce qui est vrai et qui échappe, se faufile derrière ce qui est dit, ce qui doit être déchiffré.

Alors, construire un cas ou remplir des cases ? Faire cas du sujet, ou remplir des grilles de codifications ?

Mais comment recevoir une famille avec en tête l'idée qu'on va devoir cocher une case, des cases, pour résumer son cas, son histoire, sa souffrance ? Alors on ne coche pas, on ne remplit pas les grilles de codification... Incompréhension !!! On nous dit : « mais enfin, pourquoi continuer à refuser de les faire, ça ne prend pas beaucoup de temps, ça peut se faire très rapidement ! »... Justement !... On sait, depuis quelque temps déjà, que ça va très vite, de mettre des numéros sur des gens... On sait, depuis quelques temps déjà, que ça peut aller très loin, de mettre des numéros sur des gens... On sait, depuis trop longtemps, où ça mène... On n'aura rien fait que de mettre en ordre, que de mettre de l'ordre, que d'obéir aux ordres...

Ce qu'on nous présente comme une garantie pour l'individu, sous les termes de « droits de l'usager », de contrat partenaire-soins, relève de la logique marchande.

Quelle conception du sujet, du temps du symptôme, de la souffrance, y répond, si ce n'est celle qui est dirigée par les impératifs du moindre coût et de la normatation rapide de l'individu, pour qu'il puisse se fondre à nouveau dans la masse des productifs et des consommateurs ?

La protocolisation pousse à l'anonymat, de même que la standardisation des procédures efface la singularité de chaque cas, produit une suture de la place du sujet en tant que c'est de sa jouissance dont il est question dans ce symptôme qui l'amène à consulter.

Au sujet du contrat et de l'opposition entre contrat et don, voici quelques extraits de ce qu'avance Marcel Henaff :

Le contrat est de forme impersonnelle [...] La relation de don doit s'effacer devant la relation marchande lorsqu'il s'agit d'échange équitable de biens. Inversement, la relation marchande n'est pas en mesure de lier les hommes et ne saurait y prétendre [...] Pour aller plus loin : le lien contractuel n'est pas le lien social et ne doit pas l'être. C'est une des questions les plus graves des sociétés modernes, où l'on voit le rapport de contrat tendre à s'imposer comme modèle de toutes les relations publiques et privées [...] Se développe une société neutre, contraignante et efficace, où le déficit de liens personnels est compensé par l'amabilité et la civilité formelle⁴.

Les statistiques, la codification, les numérotations s'effectuent aux dépens des noms. Un numéro inscrit dans un ordre, comme l'évaluation amène le bon rapport, le rapport « bon pour le service », alors qu'un nom inscrit, dans une histoire, une filiation. On ne peut manquer de faire le lien avec ce que Lacan avance dans le séminaire *Les non-dupes errent*, lors de la séance du 19 mars 1974, concernant la dégénérescence du Nom du Père.

Je cite :

Il est tout à fait étrange que là, le social prenne une prévalence de nœud et qui littéralement fait la trame de tant d'existences, c'est qu'il détient ce pouvoir de nommer-à au point qu'après tout, s'en restitue un ordre, un ordre qui est de fer. Qu'est-ce que cette trace, cette trace désigne comme retour du nom du père dans le Réel, en tant précisément que le nom du père est *verworfen*, forclos, rejeté, et qu'à ce titre il désigne si cette forclusion dont j'ai dit qu'elle est le principe de la folie même, est-ce que ce nommer à n'est pas le signe d'une dégénérescence catastrophique ?

Alors, comment faire face à cette langue qui s'empire ?

Si c'est en termes de gestions des masses que le discours actuel se présente, ce n'est qu'en termes de collectif que nous pouvons y répondre autrement. Collectifs sur les lieux de travail, collectifs dans les lieux, comme par exemple les écoles de psychanalyse, qui nous permettent de continuer à penser, qui offrent un soutien pour dé-chiffrer ce qui nous accablerait sinon. Et quant à la langue, la langue de bois de la LBI, eh bien, faisons comme Klemperer, venons-en aux mots avec elle, et opposons-lui les bons mots, les mots justes, pas juste des mots, mais des mots qui ne s'ajustent pas pour assujettir, des mots qui créent, résonnent, ricochent, des mots vivants, encore porteurs de leur part d'ombre, de leurs équivoques, de leur savoir en friche, qui n'a rien à voir avec le savoir coercitif des chiffres tel que cette langue prétend l'imposer.

⁴ M. Henaff, *Prix de la vérité. Le don, l'argent, la philosophie*, Paris, Seuil, Coll. La couleur des idées, février 2002.

« Les mots qui vont surgir savent de nous des choses que nous ignorons d'eux » a écrit R. Char dans les *Chants de la Balandrane*.

Dans les trouvailles des patients se trouvent les mots, les écarts, les savoirs efficaces pour désamorcer la mort de la langue, le désamour de la langue, pour redonner de la voix, pour dire et écrire contre les professionnels de la surdité, les assourdissants qui font taire, les comptables qui ne veulent pas s'en laisser conter.

Comme il s'agit d'une demi-journée clinique, je vais vous parler d'un cas, en deux versions :

Première version : il s'agit du dossier 10703, concernant un usager âgé de sept ans, actuellement au CP et adressé au CMPP par le CADA pour des troubles répertoriés selon la classification CFTMEA R-2000 en : 4.7 ; 7.4 ; 9.0 ; 9.1 ; 21.1 ; 24.3 ; 25.5 ; 25.6

Cet usager a été reçu avec sa mère en vue de l'élaboration d'un contrat-partenaire, comme il est stipulé dans notre projet d'établissement selon les recommandations que nous avons reçues pour l'évaluation. À partir de ces premiers entretiens, un PIPC a pu être mis en place, comprenant notamment une PI... une RPM ou une RO n'ont pas été jugées utiles pour le moment...

Bon, j'arrête là... je vais vraiment vous parler... vous parler de Siferian, que j'ai reçu pour ce que nous appelons des premiers entretiens. Et Siferian me parle de ses terreurs, les terreurs nocturnes, dues aux fantômes, et les terreurs diurnes, dues aux voleurs : « À chaque fois que la porte s'ouvre, j'ai peur », dit-il, peur que quelqu'un vienne lui prendre ses billes ou ses cartes Pokémon, ou... Dieu sait quoi... Un jour, une porte s'est ouverte, la porte de sa maison dans ce pays qu'il habitait avant, ce pays en proie à la guerre civile. Des policiers ont ouvert la porte et ont emmené son père ; ce père dont il porte le nom. Depuis, c'était il y a trois ans, plus personne n'en a entendu parler. Son père était chauffeur routier, les rebelles l'obligeaient à les aider. « Là-bas, c'est horrible des deux côtés, me dit sa mère. » Alors Siferian et sa mère ont fui, ils sont arrivés en France, où ils ne connaissaient personne, mais où les gens de leur communauté les ont accueillis et aidés. La mère de Siferian est en attente d'un statut de réfugiée politique. Elle ne peut rentrer dans son pays.

Siférian, s'il vient ici, au CMPP, c'est, en plus de ses peurs, parce qu'il pleure tout le temps, pour un rien... ah, et puis aussi, il parle, il parle, il parle... trop ! Et il dit n'importe quoi... enfin, dans la langue de son pays, il dit n'importe quoi, ça ne veut rien dire. Mais en français, ça va... en français, il parle beaucoup, mais ce qu'il dit n'est pas insensé.

La maman de Siferian, aidée d'une interprète car elle comprend un peu le français mais ne le parle pas, m'explique sa grossesse : « Là-bas, j'avais toujours peur. Je pleurais tout le temps. Mes deux frères ont été assassinés... tous les jours, tous les jours, il y a des attentats, des bombes, des violences...

j'étais trop effrayée. Même avant la grossesse, même pendant, même après : c'est à cause de toute cette histoire, je crois, que Siferian est comme ça. Vous savez, Siferian est né, mais moi, je suis restée enceinte de mon chagrin... »

Alors j'ai cherché, j'ai cherché dans la grille CFTMEA R-2000, et figurez-vous, il n'y a aucune case pour les enfants dont la mère est restée enceinte d'un chagrin...il y a des cases pour les dépressions, pour les syndromes post-traumatiques ou pour les familles monoparentales, ou pour les parents d'origine étrangère, ou pour les bilinguismes... mais « mère enceinte de son chagrin », cette façon singulière de le dire, de nommer sa détresse et de l'inscrire dans l'histoire de son fils, ça non, il n'y a pas, il n'y aura jamais...

Je voudrais ajouter quelque chose : Siferian, bien sûr, dans la réalité, ne s'appelle pas Siferian. En le nommant ainsi, j'ai voulu à la fois préserver quelque chose de la sonorité et du rythme de son véritable prénom: il s'agissait, tant bien que mal, de garder le réel de la voix, ce presque rien qui fait énonciation et transmission d'un désir, trou d'où le sujet se compte. Et comme il s'agissait dans ce passage au public, de nommer une question commune, je me suis référée au mot Sifer : Cîfr : cette place vide, qui par la suite a été appelée zéro, qui a donc pris nom et qui d'avoir pris nom, est devenue la puissance invisible, le chiffre pouvant décupler les nombres en fonction de sa place, de sa position, qui est devenu un appui pour la pensée, pour la recherche, au terme d'une histoire, histoire des savoirs et des pratiques, des échanges et des langages, des valeurs et des transmissions.